

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

15



LE
MESSAGER
 DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messager de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

Le *Messager de Sainte-Anne* paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les États-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

NOUVEAUX AVANTAGES.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au *REV. M. P. SYLVAIN, curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, P. Q., Canada.*

LE MESSENGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....R. PH. SYLVAIN, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE.—Fête de Sainte-Anne, 21.—L'Archiconfrérie de Sainte-Anne, 22.—Chronique, 25.—Les Annales de Sainte-Anne d'Auray, 26.—Pèlerinages à Sainte-Anne. Visite au sanctuaire (Poésie), 27.—Pèlerinages à Rome, 28.—Faveurs obtenues, 35.—Avis aux abonnés, 38.—L'Hôtel des Pèlerins, 39.—Recommandations, 40.

FÊTE DE SAINTE ANNE

(26 juillet)

SOUS LA PRÉSIDENTE

De Sa Grandeur Monseigneur Langevin, Evêque de Rimouski.

La fête de sainte Anne, notre aimable patronne, sera célébrée avec la plus grande solennité.

Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski présidera cette fête chère à tous les fidèles.

MERCREDI, 25.

A 3 heures de l'après-midi, confessions jusqu'à 6 heures.

A 7 heures du soir, prière, allocution préparatoire à la fête et bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

JEUDI, 26.

Matin.

Messe basses à toutes les heures depuis 5 heures du matin jusqu'à 10 heures.

A 7 heures, Sa Grandeur Mgr Langevin dira la messe à l'autel de sainte Anne.

A 10 heures, grand messe pontificale, chantée par Son Excellence Mgr Edmond Langevin, protonotaire apostolique *ad interim*, vicaire général et prévôt du chapitre.

Sermon.

Après la messe, vénération des reliques de sainte Anne.

Soir.

A 4 heures, vêpres et bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les enfants de sainte Anne sont invités à venir célébrer la fête de leur mère dans son sanctuaire de la Pointe-au-Père.

Plus que jamais il est nécessaire de recourir à sa puissante intercession.

L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE-ANNE

C'est une vérité consolante de notre foi qu'il existe une union étroite entre tous les membres de l'Eglise catholique. Cette union consiste en ce que tous les fidèles participent aux mêmes biens spirituels, lesquels se com-

présent des mérites infinis de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des mérites surabondants de la sainte Vierge et des saints, des prières et des bonnes œuvres des fidèles.

Quelle douce satisfaction pour l'enfant de l'Eglise de pouvoir se dire : Les souffrances, le sang de Jésus-Christ sont à moi, le trésor de ses mérites m'est ouvert, je puis y puiser à pleines mains. Les mérites surabondants de la Vierge Marie et des saints sont ma richesse ; les prières et les bonnes œuvres de mes frères sont aussi les miennes.

A côté de cette union universelle dont le lien mystérieux est la divine charité, il y a d'autres sociétés plus intimes encore et dont le cercle est moins étendu. Telles sont, par exemple, les différentes confréries en l'honneur de la sainte Vierge et des saints ; telle est, en particulier l'Archiconfrérie de Sainte-Anne.

Comme nos lecteurs le savent, notre sanctuaire est agrégé à cette Archiconfrérie dont le centre est la basilique de Sainte-Anne d'Auray, en Bretagne. Ses membres sont les enfants privilégiés de sainte Anne et l'objet de sa maternelle tendresse.

Le but de cette association est d'étendre le culte de sainte Anne, de combattre l'impiété de notre époque, d'attirer la protection de sainte Anne sur l'Eglise, son chef et ses pasteurs, sur le clergé et les fidèles, de solliciter par l'intercession de notre auguste patronne la conservation de la foi et de l'esprit chrétien dans les familles, de remercier notre bonne Mère sainte Anne des grâces spirituelles et corporelles qu'elle a obtenues à ses enfants, et de lui en demander la continuation, maintenant et à l'heure de la mort.

Cette Archiconfrérie est enrichie d'indulgences ; ses

associés ont part en outre aux prières publiques récitées tous les jours, dans l'église du pèlerinage ; — aux recommandations publiques faites tous les dimanches et tous les jours de fêtes dans l'église du pèlerinage ; — aux intentions de deux messes, qui sont célébrées solennellement chaque année, au siège de l'Archiconfrérie, l'une le jour de la fête de saint Joachim, pour les associés vivants, l'autre, le lendemain, pour les associés défunts ; — aux bonnes œuvres et aux prières des associés.

Il existe, comme on le voit, entre tous les associés une très étroite union et une communication de mérites d'autant plus précieuse que les associés sont plus nombreux et plus fervents. Or il est peu de dévotion qui inspire plus d'actes de vertu, de générosité et d'héroïsme même que celle de sainte Anne. C'est là un avantage inappréciable qui doit engager tous les vrais serviteurs de notre glorieuse patronne à s'enrôler sous sa bannière et à se faire inscrire sur le registre de l'Archiconfrérie.

Pour être admis dans l'Archiconfrérie de Sainte-Anne, il suffit de donner son nom soit de vive voix soit par écrit et de réciter une fois par jour, aux intentions ci-dessus mentionnées, un *Ave Maria*, suivi de l'invocation : *Sainte Anne, priez pour nous.*

A la veille des pèlerinages, nous tenions à rappeler ces choses aux pèlerins de notre sanctuaire. Nous les engageons instamment à se faire inscrire sur le registre de l'Archiconfrérie et à demander un billet d'admission.

Chaque mois nous ferons connaître le nombre d'associés nouveaux ainsi que celui des faveurs obtenues par l'intercession de la bonne sainte Anne.

CHRONIQUE.

Le jour de la Fête-Dieu les élèves de philosophie et de rhétorique du Petit-Séminaire de Rimouski, au nombre de quatorze, sont venus en pèlerinage sous la conduite de leur directeur M. l'abbé Joseph Roy.

Ils ont recommandé à sainte Anne le succès des examens de fin d'année. Cette bonne mère, nous n'en doutons pas, aura entendu leur prière et récompensé leur confiance.

* * *

Une femme et une jeune fille ont fait à pied le trajet de St-Simon à Sainte-Anne. Vrai voyage de pénitence, ce pèlerinage attirera sur ces personnes courageuses, malgré leur faiblesse, les plus précieuses bénédictions de notre patronne.

* * *

Les pèlerins qui ont visité le sanctuaire depuis le printemps, ont sans doute vu le beau cœur doré qui est suspendu à la statue de sainte Anne. En le voyant ils se sont demandés par qui il a été donné et en reconnaissance de quelle faveur extraordinaire.

Ce précieux *ex-voto* a été offert par le curé et les paroissiens de Sainte-Anne en action de grâce de ce que notre illustre patronne a préservé le sanctuaire de l'incendie, le 24 février dernier.

Ce jour-là, vers 7 heures du matin, le feu s'est déclaré dans le plafond de la sacristie attenant à l'église. Ce commencement d'incendie, qui aurait pu causer le plus grand désastre, n'a fait que des dommages relativement peu considérables, sainte Anne ayant écouté le cri

de détresse jeté vers elle à la vue du danger imminent dont son sanctuaire était menacé.

Puisse cet *ex-voto* redire sans cesse la bonté et la puissance de notre patronne en même temps que la reconnaissance de ses enfants!

Nous profitons de cette occasion pour recommander à ceux qui sont redevables à sainte Anne de quelque faveur extraordinaire de faire placer des *ex-voto* en signe de reconnaissance.

LES ANNALES DE SAINTE-ANNE D'AURAY

La Semaine religieuse de Vannes nous annonce la publication prochaine des *Annales de Sainte-Anne d'Auray*. Ces *Annales*, depuis longtemps désirées, seront très intéressantes à en juger par le programme que se sont tracé les rédacteurs.

Voici les matières principales que l'on retrouvera dans chacun des numéros.

I. — *Chronique du pèlerinage*. — Calendrier du mois, indiquant d'avance les indulgences à gagner, et donnant, avec quelques mots sur les saints et les fêtes rappelant le souvenir de sainte Anne, l'indication, au jour le jour, des faits qui se rattachent à l'histoire du pèlerinage.

Annnonce des fêtes, pèlerinages, cérémonies qui auront lieu le mois suivant, à Sainte Anne.

Compte-rendu des fêtes et des pèlerinages.

Demandes de prières pour les vivants et pour les morts.

Recommandations, actions de grâce.

II.—*Histoire du Pèlerinage.*—Récit des faits de sainte Anne, depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours.

Les amis de sainte Anne, biographie des personnages connus par leur dévotion envers Elle.

L'Archiconfrérie, histoire, agrégations.

Les *ex-voto*.

Le culte de sainte Anne.—Documents; brefs; pièces justificatives, etc.

Cantiques avec airs notés.

Nous ferons profiter nos lecteurs de toutes ces richesses.

On s'abonne chez M. Lafoye, imprimeur libraire, à Vannes (Morbihan). Le prix de l'abonnement est 2 fr. 50, ou 50 centimes (monnaie canadienne) Le premier numéro paraîtra vers le 10 de juillet.

PÉLERINAGES A STE-ANNE

VISITE AU SANCTUAIRE

Dans le mois de juillet qu'on voit de pèlerins
Se rendre des pays même les plus lointains,
Au sanctuaire aimé de la bonne sainte Anne,
Où la vertu confond le laid vice qui damne ;
Car là tout se corrige et plie en même temps,
Et le faste du monde et l'orgueil des savants !
Oh ! qui ne sentirait dans le fond de son âme
Brûler le pur amour de sa divine flamme,
En voyant s'opérer dans cet illustre lieu
Les prodiges qu'y fait la servante de Dieu.
En effet les boiteux, les malades guérissent,
Les pécheurs endurcis souvent se convertissent,
Et la mère éplorée obtient pour son cher fils
La grâce du retour, la pureté du fils.

Enfin, tout participe à ce pèlerinage
Depuis le jeune enfant jusqu'au vieillard par l'âge.
L'onde même obéit à l'élégant vaisseau
Qui, comme un cygne blanc, nage au-dessus de l'eau,
Voulant ainsi montrer en un muet langage
Qu'à la bonne sainte Anne elle veut rendre hommage
Et le chemin-ferré reçoit aussi l'honneur
De céder un passage à l'engin à vapeur
Qui doit conduire alors, par sa marche rapide,
Le pieux pèlerin d'un désir fort avide
De pouvoir vénérer un de ces lieux divins,
Où Dieu fait éclater le crédit de ses saints.

Conclusion.

Saint Chrysostôme a dit : Ornez de vos offrandes
Les reliques des saints, faites-leur des demandes,
Visitez leurs tombeaux, et les faveurs du ciel
Viendront alors sur vous du séjour éternel,

Oraison jaculatoire.

Que n'ai-je autant d'ardeur, ô sainte Anne, à vous plaire,
Que j'ai d'empressement pour un gain éphémère !
Changez donc le désir et l'objet de mon cœur,
Faites que votre amour excite ma ferveur,
Et donnez-moi pour vous un dévouement sans borne,
Que la grâce soutienne et que la constance orne.

Communiqué au *Messenger de Sainte Anne* par l'auteur,

ALBERT ALPHONSE PRADIER.

Montréal, 1888.

PÈLERINAGES À ROME.

Les pèlerins hollandais, au nombre de trois cent cinquante environ, auxquels avaient obtenu la faveur de pouvoir se joindre ceux du Tyrol, à peu près aussi nombreux, ont été reçus dans la salle ducale, le 30 avril.

En réponse à l'adresse de Mgr Snickers, archevêque d'Utrecht, le Souverain-Pontife a prononcé le discours suivant, que nous reproduisons en entier :

“ Les sentiments que vous venez de Nous exprimer, très chers fils, sont dignes de vous et de la fermeté de votre caractère. Votre langage aussi noble que franc et loyal, témoigne que les catholiques néerlandais connaissent et jugent sainement les manœuvres insidieuses des ennemis de l'Eglise, et qu'ils sont résolus à les combattre avec un courage tout chrétien.

“ C'est pour affirmer devant Nous ces généreux sentiments et pour fortifier encore plus votre foi et votre piété que vous avez entrepris ce lointain pèlerinage à Rome, à l'occasion de Notre Jubilé sacerdotal ; car vous êtes persuadés qu'en honorant, comme tous les peuples viennent de le faire, en Notre personne le Vicaire de Jésus-Christ, en recevant ses paternelles exhortations, vous puisez une nouvelle force pour soutenir avec succès vos luttes et pour triompher de vos adversaires. Nous sommes, en effet, à une époque de luttes et de combats : les assauts de nos ennemis ont, de nos jours, redoublé, ils sont devenus plus audacieux, et leur haine contre l'Eglise plus accentuée. Et cependant quel est le spectacle qu'offre à leurs regards l'Eglise catholique en ce moment ? Ils la voient, cette Eglise brille d'un éclat où rejailit sa vertu divine avec une splendeur qui grandit à mesure qu'ils la persécutent davantage. Ils voient les peuples de toutes les nations et de tous les pays accourir à Rome, avec le plus tendre amour se prosterner aux pieds du Pontife romain dépouillé et prisonnier, lui offrir les trésors de leurs richesses, l'hommage de leur respect filial et de leur inébranlable attachement. Ce sont là des faits que nulle

cause humaine ne saurait expliquer, des faits providentiels, qui devraient frapper l'esprit de nos adversaires et les persuader combien leur haine est déraisonnable et insensé. Mais, hélas ! il n'est que trop vrai que le propre des sectes est d'aveugler et d'endurcir le cœur de leurs adhérents. Dès lors, malgré Nous et par la nécessité de la défense, la lutte s'impose et devient inévitable.

“ Quant à vous, chers fils, Nous savons, comme Nous le disions tout à l'heure, avec quelle fermeté les catholiques de la Néerlande, nonobstant d'incessantes difficultés, continuent cette lutte, avec quelle constance ils ont toujours défendu l'intégrité de leur foi et montré leur fidélité à l'Eglise et aux traditions religieuses de leurs pères. Tout récemment encore, ils ont donné une éclatante preuve de cette fidélité en renouvelant leurs pèlerinages et en Nous faisant connaître par leurs évêques, d'une manière toute spéciale et touchante, la part qu'ils prenaient à Nos amertumes et à Nos angoisses.

“ Continuez donc, très chers fils à maintenir vos âmes dans ces pieuses et généreuses dispositions ; démontrez-en l'efficacité par une action énergique, persévérante, et soutenue. Le rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique dans votre pays est devenu pour vous une source féconde de bienfaits et d'heureuses espérances. Que donc, sous la houlette de vos pasteurs et de vos guides, les vérités catholiques se répandent de plus en plus parmi vous, et que leur beauté et leur attrait surnaturel captivent les esprits les plus rebelles.

“ Afin de mieux assurer la victoire, Nous vous exhortons vivement à multiplier et à favoriser les écoles partout où il y a des populations catholiques, même dans les plus humbles villages et les hameaux, et à faire en

sorte que la jeunesse soit préservée de toute doctrine erronée et reçoive partout une instruction et une éducation conformes aux enseignements de la foi et de la morale catholiques.

“Tels sont les vœux que Nous formons pour la prospérité et l'accroissement de la religion catholique dans votre patrie, et en implorant sur elle l'abondance des faveurs célestes, comme gage de Notre spéciale affection, Nous accordons aux dignes évêques ici présents, au clergé, à vous tous et à vos familles, à tous les catholiques de la Néerlande, la bénédiction apostolique.”

Le pèlerinage polonais.—Le 21 avril, le Souverain Pontife, dont la santé se maintient admirablement au milieu de ses grandes fatigues a reçu en audience le pèlerinage polonais.

Le pèlerinage était présidé par les trois archevêques de Lemberg : Mgr Morawski, du rite latin ; Mgr Isakowicz, du rite arménien ; Mgr Sembratowicz, du rite grec-ruthène, et par Mgr Félinski, ancien archevêque de Varsovie.

Parmi les sept cents pèlerins, figuraient un certain nombre de membres de l'aristocratie. Plusieurs nobles et paysans portaient le costume national.

A l'adresse lue par l'archevêque latin de Lemberg, Sa Sainteté a répondu par un important discours en langue latine dont voici la traduction :

“ Au milieu d'un si grand concours de fidèles qui, de toute part, viennent chaque jour nous présenter leurs hommages, à l'occasion de notre cinquantenaire sacerdotal, il nous est doux de vous voir aussi, vous que l'élan d'une éminente piété a amenés à Rome de la Galicie et des duchés de Cracovie et de Bucovine afin de protester de votre attachement en votre nom et au nom de vos nationaux.

Cette concorde des cœurs, déjà si admirable par elle-même, Nous réjouit d'autant plus vivement que Nous savons qu'il existe entre vous de nombreuses différences de race, de langue et de rite religieux. Oui, c'est là l'excellent mérite, qui est exclusivement propre à la véritable Eglise de Jésus-Christ, de maintenir étroitement unis tous les peuples dans un seul amour, et en même temps de faire en sorte que, en laissant subsister la diversité des coutumes et des origines, tous, cependant, aient les mêmes sentiments, la même volonté.

“ Pour ce qui est de la vérité des rites des cérémonies augustes du culte, le Siège apostolique a toujours montré que non seulement il ne refuse pas, mais qu'il accorde très volontiers aux diverses nations de maintenir et de sauvegarder les pratiques légitimes et les usages que leur ont laissés leurs ancêtres. Cette variété si grande dans l'unité est comme un vêtement royal qui fait, par sa beauté et son éclat si bien diversifié, que l'Épouse immaculée du Christ revêt un aspect plus admirable à voir.

“ Cette vertu que possède l'Eglise d'unir les peuples dans la concorde s'étend au loin et a une grande efficacité, comme vous l'avez expérimenté vous-mêmes, pour apaiser les discordes et pour éliminer les difficultés que parfois les événements ou les efforts des hommes ont suscitées.

“ Maintenez donc fidèlement et inviolablement cette concorde bienfaisante des cœurs, qui est l'inséparable compagne de la foi et le fruit de la charité chrétienne. Persévérez immuablement dans le respect et l'obéissance dont vous avez déjà fait preuve en tant d'occasions envers le Siège apostolique. Ne cessez pas de même de vous efforcer de réaliser tout ce qui est digne de la bonne renommée des chrétiens et de conformer votre vie et vos mœurs aux exemples de vos illustres ancêtres.

“ Nous désirons, en outre, vivement que vous vous reposiez en toute confiance dans Notre zèle et dans Notre sollicitude paternelle. Nos soins ne vous manqueront certes en aucun temps, et tout ce que nous pourrons faire à votre profit, par Notre vigilance et par Nos efforts, Nous le mettrons en œuvre en assurant la sauvegarde et l'épanouissement de tout ce qui touche à la défense et à prospérité de la religion. ”

Le Pape a terminé en bénissant tous les pèlerins.

Le pèlerinage Catalan.—Voici, d'après les renseignements de l'*Univers*, le compte rendu de l'audience accordée aux pèlerins catalans le 3 mai.

Le Pape siégeait sur le trône splendide offert par la ville de Barcelone. Il a répondu en italien à l'adresse lue en espagnol par l'évêque de Barcelone.

Dans cette réponse, le Souverain-Pontife, après avoir remercié les Catalans et tous les Espagnols du dévouement qui avait éclaté dans les démonstrations au sujet du Jubilé, a parlé de l'exemple donné par sa très chère et très pieuse fille la reine-régente dont les dons nombreux figurent à l'Exposition vaticane.

Le Pape a loué ensuite la docile et prompte obéissance avec laquelle les Espagnols se glorifient de suivre les enseignements du Saint-Siège, puis il a ajouté :

“ Nos paroles adressées aux catholiques d'Espagne, en diverses occasions, avaient pour but de pourvoir à vos besoins spéciaux et de vous prémunir au sujet des périls que la foi pouvait courir. Nous vous avons recommandé spécialement d'écartier toute cause de division et de faire céder toute émulation de parti devant les intérêts de

l'Eglise et de la patrie, en vous unissant tous dans l'amour et la Propagation de la Foi catholique qui fit l'Espagne grande et glorieuse. Aujourd'hui, Nous vous faisons les mêmes recommandations, et vous, avec votre docilité habituelle, vous accueillez Nos paroles, certains de remplir un devoir sacré pour le vrai bien et la prospérité de votre nation."

Parlant ensuite de l'intérêt spécial que les Espagnols prennent à la liberté et à l'indépendance du Souverain-Pontife, le Pape a dit :

" Nous savons combien cette cause touche la grande majorité de l'Espagne, qui déplore avec nous la situation indigne à laquelle Nous avons été réduit. Elle réclame avec Nous et pour Nous cette vraie souveraineté sans laquelle l'indépendance de Notre souverain pouvoir n'est qu'une ombre et un vain nom. Vous montrez ainsi que vous comprenez la très haute importance que possède ce pouvoir, non seulement dans l'ordre religieux, mais aussi dans l'ordre social. Vous détestez avec Nous l'iniquité de ceux qui, avec des intentions sectaires, combattent aujourd'hui avec tant de déloyauté ce pouvoir et le voudraient humilié, abaissé, et, si c'était possible, réduit à l'impuissance. Ce sera une nouvelle gloire pour la catholique Espagne d'avoir, dans des moments si difficiles, soutenu et défendu les intérêts du Pontificat romain."

Le Pape a béni ensuite la très pieuse reine-régente le roi son fils et toute l'Espagne.

FAVEURS OBTENUES. (1)

DU 21 AVRIL AU 15 DE JUIN.—STE. LUCE : Guérison obtenue. *Ls. Dechamplain.*—ST-HUBERT : Mal d'yeux guéri par l'intercession de sainte Anne. O vous qui êtes appelée lumière des aveugles, recevez l'expression de ma vive reconnaissance ! *Ph. Malenfant.*—WEST-GARDNER, MASS : Soulagement et guérison obtenues en plusieurs circonstances. *Césarie St-Pierre.*—ST-CLÉMENT : Faveur obtenue. Merci, ô bonne mère ! *Une abonnée.*—Guérison obtenue par une autre abonnée de la même paroisse.—MÉTIS : Guérison d'une maladie grave. *Mme Rom. Castonguay.*—MATANE : Guérison obtenue après avoir promis de faire publier cette nouvelle preuve de la puissance et de la bonté de la grande thaumaturge du Canada. *Une abonnée.*—ST-LUC DE MATANE : Il y a un an et demi, je contractai une maladie grave qui me fit souffrir pendant un an. Les soins du médecin ne me procurèrent que bien peu de soulagement ; je m'adressai en toute confiance à ma bonne mère sainte Anne. Mes prières ont été exaucées, j'ai obtenu ma guérison complète. Mille actions de grâces à mon iusigne bienfaitrice pour cette faveur. *M. G. B.*—Guérison obtenue. *M. O.*—Deux autres guérisons dues à la bonté de sainte Anne. *B. G.*—STE-FÉLICITÉ : Je remercie sainte Anne, ma bonne mère, de la guérison qu'elle m'a obtenue. Gloire lui soit rendue. *A. Lefrançois.*—ST-ULRIC : Faveur spéciale pour laquelle je remercie ma puissante patronne. *Mme Frs. Nadeau.*—ISLE-VERTE : Tombé malade le 8 février dernier, je me voyais menacé d'aller rendre mes comptes au Grand Maître, lorsque la pensée de sainte Anne me vint soudain à l'esprit. Je commençai à l'invoquer -du fond de

(1) Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous soumettons au jugement de la sainte Eglise, notre Mère, tous les faits que nous citons dans le *Messenger*.

l'âme aux heures de crises et de souffrances, éprouvant de suite un soulagement sensible. L'idée me vint alors de demander à la bonne sainte Anne de me guérir complètement, lui promettant, en retour, de publier dans le *Messenger* le récit complet de ma guérison obtenue. Aujourd'hui que le rétablissement chez moi est définitif, je m'empresse d'en donner le crédit à la bonne sainte Anne. C'est elle qui a rendu les soins du médecin efficaces ; c'est elle qui m'a sauvé et je l'en remercie du plus profond de mon cœur reconnaissant ! *Chs. A. Gavreau, N. P.*—Mon mari a recouvré l'emploi qu'il avait perdu. Que sainte Anne soit mille fois bénie ! *Une abonnée.*

ST-OCTAVE DE MÉTIS : Au mois d'avril dernier, je me sentis prise tout-à-coup d'un violent mal d'estomac que les meilleurs remèdes ne purent guérir. Incapable de digérer aucune nourriture, je devins très faible. J'invoquai sainte Anne avec confiance, et ce mal a disparu. J'ai promis de visiter le sanctuaire de Sainte-Anne et de faire publier ma guérison dans le *Messenger*. Quel bonheur pour moi de manger à la table de famille et de vaquer à mes occupations. Mille actions de grâce ! *Une abonnée.*

Guérison obtenue. Une amie de sainte Anne.—**WEST-RUTLAND :** L'hiver dernier mon mari a été si gravement malade que notre curé et le médecin n'avaient aucun espoir de guérison. Mais ce qui est impossible aux hommes est possible à sainte Anne dont le crédit est si puissant au ciel. Aussi cette bonne mère a-t-elle entendu mes prières et mes promesses ; elle a rendu à sa famille éplorée un père chérie. Que tous les enfants de sainte Anne louent sa bonté et sa puissance ! *J. L.*—**CAP-CHAT :** Trois personnes de cette paroisse remercient notre sainte patronne des faveurs qu'elle leur a obtenues.—**CONWALL :** Gloire à sainte Anne Anne, je suis guéri. *J. B.*—**BONAVENTURE :** Guérison d'une maladie grave et plusieurs autres faveurs dues à l'intercession de la bienheureuse

mère de Marie. *Un abonné.*—TROIS PISTOLES : Au mois de mai 1887, je contractai une maladie grave qui ne m'obligeait point à garder le lit continuellement, mais qui m'empêchait de travailler et qui me réduisit en peu de temps à une grande faiblesse.

Au mois d'août je fis un pèlerinage à la Bonne Sainte Anne de la Pointe-au-Père après avoir promis de faire publier ma guérison dans le *Messenger* si je l'obtenais. Cette grande sainte daigna écouter mes vœux ; je m'en revins guérie.

Je négligeai de faire publier ma guérison, et, au mois d'octobre, j'eus une rechute qui me conduisit en bien peu de temps aux portes du tombeau. Le mal diminua cependant un peu, mais, au mois de décembre, une nouvelle rechute plus forte que la première enleva tout espoir au médecin, à M. le curé qui m'administra les derniers sacrements et à toutes les personnes qui m'entouraient.

Pendant trois mois, je suis restée clouée sur mon lit de douleur sans pouvoir remuer un seul membre. De nouveau je me recommandai à sainte Anne ; avec ma famille et plusieurs personnes pieuses, je fis des neuvaines en son honneur, lui promettant que, si elle daignait venir à mon secours, je ferais publier les heureux effets de sa protection et je lui demandais en même temps pardon de ma négligence. Cette puissante protectrice, dans sa bonté inépuisable, a écouté encore une fois mes prières. Je suis guérie, à la grande surprise de tous ceux qui ont suivi le cours de ma maladie et qui n'attendaient plus que la mort.

Mon premier devoir, en reprenant mes occupations, est de remercier du fond de mon âme ma généreuse bienfaitrice en attendant que j'accomplisse mon pèle-

rinage à son sanctuaire et que je fasse chanter la grand'messe que j'ai promise en action de grâce. *Mme S. B.*

Nous avons publié cette guérison dans tous ces détails parcequ'elle nous a paru vraiment remarquable. M. le curé des Trois-Pistoles certifie que *Mme J. B.* a été très gravement malade et qu'elle est revenue à la santé lorsque tous s'attendaient à une mort prochaine. Il croit vraiment que la bonne sainte Anne lui a rendu la santé.

AVIS AUX ABONNÉS.

1° *Nous remercions sincèrement les souscripteurs qui ont renouvelé leur abonnement et nous prions ceux qui ne l'ont pas encore fait de vouloir bien le faire au plus tôt. Ils nous rendront un vrai service.*

2° *Pour avoir part aux messes il faut avoir payé son abonnement d'avance.*

3° *Celui qui refuse le MESSAGER doit écrire son nom sur la bande d'adresse avec le mot REFUSÉ.*

4° *En demandant un changement d'adresse, il faut nécessairement envoyer l'ancienne adresse.*

5° *C'est faire une bonne aumône que d'augmenter le nombre des abonnés du MESSAGER DE SAINTE-ANNE.*

6° *La collection complète du MESSAGER, de 1882 à 1888, se vend 25 cts le volume.*

7° *On s'abonne au MESSAGER, dans le diocèse de Rimouski, chez Messieurs les curés ; à Québec, chez M. C. Darveau, Imprimeur ; à Montréal, chez MM. Ca-*

dixième et Dérome, libraires, 1603, rue Notre Dame ; à Salem, Mass., États-Unis, chez Mme Jean Langis, 7, Prince Street ; à Fall-River Mass., chez M. François Lavoie, 69, Globe street et chez Mme Généreux Côté, 71, Flint street ; à Haverhill, Mass., chez Mlle Agnès Lanouette, 33, Lock street ; à Williamstown, Mass., chez Mme Moïse Roussy ; à Lewiston, Me., chez Mlle A. Desjardins, 65, Lincoln st. ; à West Rutland, Vt., chez Mme Vve Louis Gingras ; à Manville, R. I., chez Mlle Jeanne Cossette ; à Bay City, Mich., chez Mme J. B. Hebert ; à Oscoda, Mich., chez M. Odilon Côté ; à Clintonville, N.-Y., chez Mme Cécile St. Onge.

L'HOTEL DES PÈLERINS.

Mgr. l'Evêque de Rimouski.....	\$5 00
Mgr. le Grand Vicaire “	2 00
Rév. M. L. T. Bernard, Rimouski.....	0 15
Mme Joseph D'Amour, Cedar Hall.....	60
Rév. M. J. B. Blanchet, Ste Luce	50
Une amie de sainte Anne.....	10
Rév. M. C. A. Carbonneau, Bic.....	1 00
Mme Magloire Turcotte, Ste Félicité.....	50
“ William Tremblay, Rimouski.....	40
Ambroise Bilodeau, Baie de la Trinité.....	25
Alphonse Morin, St Ulric.....	25
Mme Louis Dion, “	25

Nous prions sainte Anne de récompenser les bienfaiteurs de la *Maison des Pèlerins*, dont le besoin se fait vivement sentir.

Nous regrettons de ne pouvoir donner l'hospitalité à de pauvres pèlerins fatigués du chemin qu'ils ont fait à pied pour venir prier leur protectrice dans son sanctuaire.

Que nos zélateurs et nos zélatrices redoublent de zèle en faveur de cette bonne œuvre.

La *Maison des Pèlerins* sera ouverte pendant les temps des pèlerinages. On pourra s'y mettre à l'abri de la chaleur et de la pluie et s'y reposer un peu.

Nous sommes loin encore d'avoir reçu \$500.00.

DÉCÈS

A l'Evêché de Rimouski, le 14 juin, à l'âge de 81 ans, Dame Marguerite Grenier, veuve de feu Sieur Jos. Noël Parent, autrefois de Beauport.—Priez pour elle.

~~~~~

### RECOMMANDATIONS.

N. S. P. le Pape Léon XIII ; le clergé catholique ; Mgr. l'Evêque de Rimouski et les œuvres diocésaines ; Mgr Bossé et ses œuvres ; 3 jeunes gens adonnés à la boisson et négligeant leurs devoirs religieux ; 18 malades ; 5 vocations ; 2 jeunes gens aux Etats-Unis ; 1 famille éloignée ; 2 affaires importantes ; 1 enfant d'un mauvais caractère ; 45 grâces particulières ; 2 ménages troublés ; 2 hérétiques dévots à sainte Anne ; 5 ivrognes ; 1 père de famille catholique qui a renoncé à sa religion ; 2 curés et leurs paroissiens : le succès de la pêche dans la Gaspésie ; l'œuvre du pèlerinage, ses bienfaiteurs et ses bienfaitrices ; 20 actions de grâces nos zélateurs et nos zélatrices.

Réciter pendant le mois de juillet à ces intentions 1 *Notre Père*, 1 *Je vous salue Marie*, et l'invocation : O bonne sainte Anne, mère de la glorieuse Vierge Marie, priez pour nous.

~~~~~

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Intécolonial du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Edouard, du Cap Breton de Terre-Neuve et de St Pierre.

Voie de la maille Canadienne et Européenne et des passagers. — Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la maille le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toute les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et la Pointe-au-Père est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.
Surintendant-
en-chef.

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1888

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires. 6.26 a. m. 1.55 p. m. 12.54 p. m.
" Halifax " " 10.38 a. m. 2.44 p. m. 10.00 p. m.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe. Et on trouve à la station des voitures à tous les trains express.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvrés :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaine ; \$1.50 pour un mois ; \$15.0 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VIS

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1^o Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2^o Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz.

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4^o Coeurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts \$1.00 et \$1.15 pièce.

5^o Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2 et \$2.50 la doz.

6^o Images de Ste Anne de 4 espèces, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7^o Oratoires de Ste. Anne, de 2 espèces, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8^o Médailles de Ste Anne, de 6 espèces, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9^o Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10^o Médailles de Ste Anne, prix 1 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1^o Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur, et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts pièces ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC